

**site de Sauvabelin
cure de jouvence et nouveaux aménagements**

Initiés en automne 2015 par le curage du lac, les travaux de renaturation du site de Sauvabelin visent à renforcer l'aspect naturel du lieu, dans le souhait de concilier accueil du public et développement de la biodiversité. Le réaménagement conduira à un renouvellement partiel des arbres et proposera de nouvelles installations didactiques.

Amorcée par les travaux de curage du lac en automne 2015, la mue du site de Sauvabelin se poursuit pour le plan d'eau et ses alentours. Les travaux de dragage entrepris à la fin de l'an dernier sont aujourd'hui terminés. Le réaménagement du site pourra ainsi débuter dès le 22 février prochain pour se terminer en été 2017. La continuité du projet porte sur la renaturation des berges, la réalisation de nouveaux cheminements et de biotopes et la création d'une nouvelle place de jeux. Ces aménagements conféreront au site tant apprécié des Lausannoises et Lausannois un caractère plus naturel et amélioreront son accessibilité.

Une extension de 1.6 hectares de la réserve forestière des Vieux-Chênes viendra jouxter le nouveau site renaturé. Elle comprendra un sentier didactique agrémenté d'une signalétique informant les promeneurs. Des points d'observation seront proposés aux usagers. Un suivi scientifique sera mis en place et un projet pédagogique élaboré à l'intention des écoles. Cet espace forestier d'une surface totalisant aujourd'hui 3 hectares a été créé en 2006 au vu de son importante biodiversité et de la variété de ses essences.

Au préalable, l'arborisation du site de Sauvabelin a fait l'objet d'une analyse de la part du service des parcs et domaines pour définir l'état sanitaire et les possibilités de maintien des arbres. Cet examen confirme la nécessité de l'abattage de 35 arbres, essentiellement des chênes, des saules, des charmes et des tilleuls. Tout est entrepris pour préserver les sujets qui peuvent l'être. Les arbres abattus seront intégralement remplacés par de nouvelles essences sélectionnées selon les critères environnementaux et paysagers du projet de renaturation.

Afin de dresser un point de situation sur l'avancée du projet et les abattages, le public est convié à une séance d'information jeudi 18 février à 16h30 devant le ponton des barques de Sauvabelin. Les collaborateurs du service des parcs et domaines renseigneront ainsi les personnes intéressées et répondront à leurs questions.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00**
- **Julien Remy, chef de projet au service des parcs et domaines, 079 898 74 35**

Lausanne, le 16 février 2016